

# INFORMATIONS



**SEMAINE DU 23 JANVIER 2009**

**Syndicat des travailleurs(euses) de  
Bridgestone Firestone Joliette (CSN)**  
Courrier électronique : [synd-bridgestone@bellnet.ca](mailto:synd-bridgestone@bellnet.ca)  
Site internet : [www.stbfjcsn.com](http://www.stbfjcsn.com)

# INFORMATIONS

## MOT DU PRÉSIDENT

Par *Guy R. Charette*

Nouvelle année que nous commençons et quel début ! Plusieurs griefs en arbitrage qui se sont réglés soit : set-up man, clause 8.16, délai raisonnable ainsi que des griefs de mesures disciplinaires et lettre d'entente pour améliorer les deux parties. Parlant de lettre d'entente, il y a celle des ouvertures de postes que nous avons discutées à la dernière assemblée générale qui était de prévoir les ouvertures d'avance durant l'année en cours, donc dans votre calendrier annuel des employés vous savez maintenant où seront les ouvertures pendant l'année. Pour nous, nous saurons maintenant quand et pour l'employeur il n'aura plus à envoyer des lettres enregistrées pour aviser les absents et du même coup, éviter des oublis.

Parlons de ce qui nous intéresse le plus, le secteur automobile qui ne va pas trop bien et qui continue de se détériorer pour plusieurs entreprises et ce, sur tous les continents. Pour vous dire que tout est instable, nous avons eu un communiqué interne disant que les trois premiers mois de l'année nous produirons sans fermeture et voilà que la semaine d'ensuite l'employeur nous avise que la maison mère change d'avis suite à une révision des ventes et de nombreuses fermetures temporaires des constructeurs automobiles tant en Amérique du Nord qu'en Europe et même en Asie. Donc, suite à cette annonce, l'exécutif syndical et l'employeur discutent de toutes les solutions possibles pour minimiser l'impact de cette baisse de production et une assemblée générale aura lieu dans les plus brefs délais. Mario Baillargeon et moi, avons rencontré Emploi Québec (budget de formation) ainsi que notre député, M. Paquette, afin de lui demander de nous appuyer dans notre démarche du travail partagé (chômage).

Je pense que l'année 2009 sera une année, plus que jamais, que nous devons de travailler tous ensemble afin d'éviter le pire et ainsi passer au travers cette crise qui s'annonce difficile pour plusieurs. Comme nous le savons tous, nos compétiteurs directs ne sont pas les autres marques, mais bien entre nous autres, ceux qui se démarqueront le plus et comme par le passé nous avons eu des défis à relever que nous avons réussi, bien cette année s'annonce une année de défis que nous réussirons aussi j'en suis certain. (Voir le journal *Le Réseau* du Conseil central de Lanaudière sous le titre *Le bateau tangué* par Alain Longpré, secrétaire)

Pour terminer, je vous souhaite tous une belle année et que tous ensemble nous amènerons cette usine à être un modèle à suivre.

# EMBAUCHE DES ÉTUDIANTS

Par Michel Maisonneuve 4<sup>e</sup> V.P.



L'employeur est présentement en préparation de sa banque d'étudiants qu'il prévoit engager pour le remplacement de ses employés en vacances pendant la période estivale. Je joins une copie en intégralité qui est déjà affichée sur les babillards de l'usine. Vous y trouverez les documents que l'étudiant doit fournir ainsi que les critères pour s'inscrire. Veuillez porter une attention particulière sur la date limite pour soumettre sa candidature, à savoir le 20 février 2009.

**BRIDGESTONE**  
**Firestone**

Ressources humaines

## NOTE DE SERVICE

DEST.: Tous les employés  
EXP.: Etienne Baillargeon  
DATE: Le 19 janvier 2009  
OBJET: **Embauche des étudiants**

Cet été, nous prévoyons à nouveau engager des étudiants afin de remplacer les employés en vacances. La priorité sera accordée aux étudiants à **temps complet** des 2 catégories suivantes :

- 1) de niveau universitaire,
- 2) de niveau collégial.

**L'étudiant qui désire travailler cet été doit être âgé au 30 avril 2009 d'au moins 18 ans mais pas plus de 25 ans révolus. De plus, le nombre d'années maximum travaillées à l'usine doit être de six (6) années.** Donc, l'étudiant qui correspond à ces critères pourra s'inscrire à l'accueil des ressources humaines **avant le 20 février 2009.**

Au moment de l'inscription, vous devez obligatoirement apporter :

- 1) **Un curriculum vitae;**
- 2) **Une attestation de fréquentation scolaire pour la session d'hiver 2009 (modèle disponible à l'accueil des ressources humaines) et une copie de votre horaire;**
- 3) **Une attestation de fréquentation scolaire pour la session d'automne 2009 (modèle disponible à l'accueil des ressources humaines);**
- 4) **Le formulaire d'Application pour embauche d'étudiant (disponible à l'accueil des ressources humaines).**

Dans le cas des étudiants inscrits en première année d'université ou de cégep, vous devez apporter un document de l'institution attestant l'acceptation ou votre demande d'admission si vous êtes en attente de la réponse.

Selon la ou les dates de besoin de main-d'œuvre, le nombre de postes disponibles et le nombre de candidatures reçues, la sélection se fera par tirage au sort parmi les étudiants inscrits dans la catégorie 1 et ensuite dans la catégorie 2.

Prenez note que tous les étudiants présentement à l'emploi de Bridgestone Firestone doivent obligatoirement s'inscrire et produire les documents nécessaires.

Pour toute question, vous pouvez communiquer avec Etienne Baillargeon au poste 352.

Etienne Baillargeon  
Conseiller – relations avec les employés

## DÉBUT D'ANNÉE SOUS LE SIGNE DE L'INCERTITUDE

Par Michel Maisonneuve 4<sup>e</sup> V.P.

Déjà le mois de janvier qui tire à sa fin ! Je crois que personne ne sera offusqué de le voir se terminer avec les records de froid sibérien enregistrés un peu partout au Québec. J'espère que le mois de février sera plus clément côté température.

Étant donné le contexte économique qui est sévèrement mis à l'épreuve et que l'industrie automobile traverse un moment difficile, nous n'échapperons pas à la mouvance mondiale sur le plan économique. Disons que les marchés sont eux aussi *frisquets* face à une reprise...

Nous venons d'être informés que le siège social américain de Bridgestone a décidé de réduire notre commande de production. Cette nouvelle mesure vise à aligner le niveau de production sur la demande de l'industrie. Il faut dire que les informations reçues au départ ont changé rapidement. Maintenant, il semble que nous soyons fixés.

Donc, à l'usine de Joliette, nous devons réduire notre commande d'entreposage de 1700 pneus par jour en février et ce, pour une période d'environ six mois. Comme lors de la baisse de production annoncée en août dernier, nous devons prendre toutes les mesures nécessaires pour minimiser l'impact de cette nouvelle baisse de production.

Au moment où vous lirez cet article, il y aura eu des discussions entre l'employeur et le syndicat et une assemblée générale aura probablement eu lieu pour vous donner plus d'informations.

**RAPPEL : Soyez vigilants, car l'employeur a la possibilité d'afficher des postes à compter du mardi 10 février 2009 selon la nouvelle entente de la clause 8.11 (mutation) de la convention collective qui a été acceptée en assemblée générale au mois de novembre 2008 et qui peut avoir lieu quatre fois par année.**

## CHAPEAU AU CLUB SOCIAL

Par Joël Bergeron 3<sup>e</sup> V.P. inf.

Je tiens à souligner l'excellent travail de nos représentants du Club Social pour leur implication, car j'ai participé à deux activités pendant les vacances et j'ai découvert un club actif et surtout des représentants dévoués pour leurs membres.

La première fut celle du party de Noël des syndiqués. Il était agréable de rencontrer des collègues de travail et conjoint(e) dans une ambiance festive autour d'une table en dégustant un bon souper. Après la remise des cadeaux et avoir souligné le départ de nos retraités, le band "Cocktail" a réchauffé la place avec de la musique de tout genre.

L'autre activité a été la journée familiale aux milles pattes. Je n'avais pas passé la porte que mes enfants étaient déjà partis en courant grimper dans les jeux pour rejoindre les autres. Il y en avait pour tous les goûts et tous les âges. Nous avons qu'à regarder les sourires dans leur visage pour voir que c'était une journée très réussie. Au nom des enfants présents, MERCI et continuez votre bon travail !

## SANTÉ-SÉCURITÉ

Par Roger Lépine A.P.  
Ext : 387



### Chariot élévateur

Ne jamais oublier qu'il y a des piétons parfois qui sortent de nulle part. Un comportement de conduite de respect est nécessaire en tout temps. Comme dans la pub télé de la SAAQ, un peu de courtoisie et de gentillesse, tous les jours, c'est sécurisant. Ça permet à tout le monde de vivre dans un environnement plus serein. Évitez les vitesses excessives, les manœuvres dangereuses au maximum. Assurez-vous et rassurez-nous que vous faites vos arrêts obligatoires, que vous ne transportez pas de charges excessives, débalancées ou mal attachées (autant en largeur quand hauteur). Ne prenez jamais à la légère une déféctuosité sur un chariot, le regret de ne pas avoir réagi est la dernière solution.

Toutes machines ou équipements qui vous semblent dangereux, doivent être réparés le plus tôt possible, parfois immédiatement. Avisez votre superviseur sans tarder. Pensez sécurité est un gage de SÉCURITÉ.

## ASSURANCE COURT TERME VS ACCIDENT AUTOMOBILE

Par Yves S. Laporte Resp. ASS./CSST  
Ext : 224

Lors d'un accident automobile, la S.A.A.Q. paie 90 % de votre salaire (max. 62 000 \$ en 2009) à compter de la huitième (8<sup>e</sup>) journée d'arrêt de travail. Pour les sept (7) premières journées, vous devez faire une demande d'assurance court terme auprès de l'employeur.

## "C'EST NOËL POUR TOUT L'MONDE" En rafale



Par René Joly, coordonnateur  
De la 18<sup>ème</sup> campagne  
"C'est Noël pour tout l'monde"  
Aux noms du comité et des démunis

### Bilan final

DON\$	DENRÉES	JEUX ET OUETS
24 770 \$	800	250

### Une réussite au-delà de toute attente

Des résultats tout à fait inespérés, tout simplement INIMAGINABLE. Trente-huit (38) journées (jour et nuit) de quêtage (4 jours de plus que l'an passé) et NOMBREUX vous avez été à répondre à l'APPEL CRIANT. Vous avez soutenu, appuyé, encouragé vos bénévoles quêtueux, car ils ont été plus que présents à recevoir vos dons à votre façon et c'est ce qui encourage le MERVEILLEUX COMITÉ mis en place afin de poursuivre sa mission qui est de "donner au suivant".

Mine de rien, depuis ces débuts, nous amorcerons en fin d'année une dix neuvième campagne et nous franchirons le cap du quart de million (actuellement près de 246 500 \$). Tout de même impressionnant pour une collecte qui devait se faire une seule fois.

Cela démontre que lorsque des individus se regroupent (tous postes confondus) et poussent dans une seule et unique direction, des résultats incroyables peuvent être obtenus et les organismes pour qui nous le faisons sont d'autant plus fiers de recevoir ces dons précieux. Cette année, vos représentants ont été "livrés" directement sur place le fruit de la collecte, à la Soupière. Représentants de l'employeur, représentant du comité des dons de charité, représentants de la campagne, ont été reçus à bras ouvert des responsables de la Soupière et certains, pour la première fois, ont pu visiter leurs locaux et leurs fonctionnements, ils avaient les yeux grands à la vue de cette grande quantité de victuailles qui aboutissaient chez eux.

C'est Noël pour tout l'monde...

Ils sont unanimes dans leurs commentaires, sans vos contributions par certain qu'ils pourraient offrir ces services. Même réponse à la Joujouthèque, deux représentants de la campagne ont été portés les 250 jeux et jouets et surtout le don en argent de 5 000 \$ qui va les aider à continuer à offrir le service de prêt de jouets (3 jours semaines) à des familles dans le besoin.

Nous aimerions souligner une activité de dernière minute qui est venue ce greffer à la campagne et qui a fait une grande différence. 600 denrées additionnelles sont venues s'ajouter en plus des 1 500 \$ de plus. Alors, félicitations au Comité des dons de charité (quatre représentants, deux de l'employeur et deux du syndicat) qui a pris cette initiative et qui a formé une équipe de "quêteux" dans le cadre du "Blitz Remplissons le Camion" et qui s'est déroulé sur deux jours, alors "BRAVO" et "MERCI" aussi à ceux qui ont participé.

### Provenance de vos dons

Nous voulons remercier particulièrement le Comité des dons de charité (montant retenu sur nos paies) qui nous a voté encore cette année un montant de 3 500 \$ en plus de l'initiative du "Blitz", MERCI !

L'employeur, sachant qu'il est sollicité de toute part, remet un montant de 2 500 \$, MERCI ! Notre syndicat a remis un montant de 2 000\$ (soit 500 \$ de plus que l'an dernier), MERCI ! Et surtout, nous tous, tous postes confondus, tous ceux qui se présentent à l'usine et qui ont donné aux tables ou dans les bocaux (16 770 \$), MERCI ! MERCI ! MERCI ! C'est 3 000\$ de plus que l'an dernier. Vous tous avez rendu possible l'impensable et quand une mère et ses deux enfants reçoivent un panier de Noël et qu'elle s'exclame « que c'est le plus beau cadeau de Noël » qu'elle n'a jamais reçu, je peux vous dire que ça vous jette par terre et je sais de quoi j'parle. En leurs noms, je vous dis MERCI!

Merci aussi au Service Technique pour leur pot à café (\$) et à l'ingénierie pour leur pot à café qui s'est changé à l'achat de jouets pour enfants. MERCI!

Il est primordial aussi de nommer tous ceux qui ont bien voulu donner de leur temps afin que cette campagne soit une réussite, sans ces personnes nous ne pourrions pas obtenir ces résultats, alors si vous désirez que d'autres campagnes se succèdent, nous aurons besoin de votre implication, 1 heure de votre temps c'est suffisant, imaginez à mille combien loin votre deuxième tour reviendra !

### Liste des "Bénévoles quêteux"

Équipe 100 René Joly, resp. d'équipe  
Raymond Brûlé  
Georges Morin  
Gilles Venne \*  
Claude Corriveau \*

Équipe 200 Gaétan Riopel, resp. d'équipe  
Denis Martin

Équipe 300 Alfred Breault, resp. d'équipe  
Emmanuel Deschênes  
Diane Morin

Équipe 400 Pierre Gagnon, resp. d'équipe  
Dominique Gagnon  
Pascal Gervais  
Pierre Béliveau  
Marc Pupahl  
René Girard  
Lyne Couture  
Laurent Paquette \*  
Nathalie Lauzon \*

Équipe jour Mario Baillargeon  
Jean Brouillette  
Jacques Geoffroy  
Bernard Poirier

Section bureau : Claire Forest, responsable et toute sa gang du bureau qui ont alterné à tour de rôle, deux fois par jour les vendredis.

Un MERCI plus particulier aux petits nouveaux\* ou anciens qui sont venus "oser" se "joindre" au comité en place et surtout à M. Alfred Breault, responsable équipe 300, qui a bien voulu donner de son temps les dix (10) dernières années et qui prend sa retraite le 1<sup>er</sup> février, MERCI, aussi à M. Raymond Brûlé, bénévole équipe 100 et ce depuis le tout début, qui a changé d'horaire 8-4), MERCI !



## COMITÉ CIRCULATION

Par Sylvie Doucet, Guy Charette et  
Pierre Béliveau

En 2008, à la demande de la direction et du service de la Santé sécurité, un comité circulation a été créé.

Ce comité a pour mandat d'élaborer un code de circulation pour l'ensemble de l'usine.

Ce comité s'est réuni à plusieurs reprises pour discuter des points dangereux et standardiser la circulation dans l'usine.

Les membres sont : Lorraine Brouillet, Roger Lépine, Marc Bouffard, Jean Charest, Mathieu Lemay, Daniel Desrosiers, Roger Drainville, Guy Charette, Claude Vincent, Jocelyn Bergeron, Sylvie Doucet et Pierre Béliveau.

« *Bien se conduire avec le nouveau virage* »

### Matériel roulant

*Qu'est-ce que le matériel roulant ?*

C'est tout véhicule motorisé, tricycle et bicyclette qui circulent dans l'usine.

Lors de vos déplacements dans l'usine en matériel roulant, assurez-vous de respecter les consignes de sécurité pour votre protection et celle de vos confrères de travail.

## LA SÉCURITÉ – CE N'EST PAS SEULEMENT PHYSIQUE

Par Christian Brien – dept. 831

OK, on se préoccupe de ne pas se faire mutiler par un équipement à l'usine et c'est très bien, mais il y a une foule d'autres choses qui nous accablent dans cette vie, en voici quelques exemples ;

- Avoir une sécurité financière pour l'avenir
- Donner la meilleure éducation possible à nos enfants
- Rendre notre épouse heureuse
- Démontrer notre réussite par le biais de nos biens matériels
- Être à l'écoute des dernières nouvelles médiatiques
- Être apprécié à son travail et par son patron

Bien sûr, ce ne sont là que quelques énoncés et ils ne s'appliquent pas à tous, mais je crois que c'est suffisant pour vous faire une idée et de choisir ceux qui vous conviennent.

Maintenant tous ces points qu'ont-ils en commun ? **LA PEUR !**

- La peur de perdre la santé.
- La peur de perdre son argent.
- La peur que nos enfants ratent leur vie.
- La peur de que notre conjointe nous quitte.
- La peur de ne pas être accepté
- La peur d'être jugé.
- La peur de perdre son emploi.

**Le gouvernement, les compagnies, les médias savent tout ça !**

**Vous, le savez-vous ?**

Le Québec possède l'un des plus hauts taux de suicide à travers la planète sinon le plus haut, il serait peut-être temps de vous reconnecter avec vos vrais valeurs avant qu'il ne soit trop tard. Coupez de votre mental qui vous manipule, stimulé par toutes les informations que l'on veut bien vous faire avaler.

Voyez la vie avec optimisme et laissez-vous guider par votre ressenti intérieur, vous allez voir les portes de l'espoir s'ouvrir devant vous, l'univers vous attend.

**Le meilleur garde de sécurité pour votre santé mentale c'est ce qui vient du cœur.**

**Bonne santé !**

# **SURU-RAKU**

## **(Calme et facile)**

Par *Michel Hubert* Représentant de l'exécutif syndical pour Suru-Raku

### **Qui serons-nous ?**

Nous serons une équipe qui va réviser et/ou refaire tous les standards que nous avons. Des moyens plus techno sont à notre disposition. Ça va être plaisant à faire et à consulter. Nous sommes présentement quatre (4) personnes : moi et Stéphane Bouchard d'abord, ainsi que Sébastien Dubé, qui est formateur au 143 (set-up man) et qui nous aide quand il le peut, MERCI ! Et finalement Richard Trudel qui, lui, est le premier et le seul "représentant" Suru-Raku 2A-174 (assemblage). "Représentant" c'est leur nouveau nom, comme : représentant syndical, représentant CSST. Assez standard comme nom ! Bientôt, un représentant au 1A-112 (B.B), un autre au 1B-122, 123, 124, 126 (calandrage, coupe et extrudeur), plus tard à la section 3. Nous serons d'abord une bonne structure, vous la verrez dans le POINT.COM.

### **Que faisons-nous présentement ?**

Après 2 prises et 99 fausses balles, nous rererecommençons la structure Suru-Raku. C'est le premier et le plus long standard à faire avant toutes choses. Nous regardons tout ce qui touche de près ou de loin la standardisation à l'usine. On ne veut pas recommencer à mi-chemin parce qu'on a oublié quelque chose. Tim Painter, Suru-Raku Bridgestone Amérique du Nord est venu à l'usine les 14 et 15 janvier. Il nous a beaucoup aidés dans la préparation des standards des plus divers, comme : des standards SST, qualité, production, environnement, etc. On comprend mieux maintenant toutes les formes de standard que nous avons à produire. Présentement, nous sommes en train d'élaborer minutieusement une sorte de "définition de tâche" pour tous les représentants Suru-Raku. Ça promet !

### **Que ferons-nous ?**

Que des standards, des tas de standards, un à un, dans tous les domaines. Vous savez, ça peut paraître "aliénant" faire toujours, en travaillant, le même standard, toujours pareil, tout le monde pareil. Peut-être, mais un standard n'est pas contraignant. Chacun d'entre nous pourra exprimer sa créativité, comme nous l'avons toujours fait ici à Joliette. Nos représentants ne pourront pas faire mieux comme standard que ce que vous leurs aurez donné comme idées. Ici, ça ne fait peur à personne de produire les meilleurs standards... calme et facile. Ils seront plus agréables à faire. J'ai confiance en nous !

### **Lien de confiance**

**Important** – Après 99 fausses balles, très important. Plus que tout peut-être, la crédibilité que toute la structure aura à mettre en place sera au départ un défi en soi. Pas seulement sur le plancher, mais aussi dans tous les bureaux de l'usine. C'est ma seule et unique demande de ce projet. Qui veut perdre son temps dans des projets mort-nés ou dans un canard boiteux qui boite tout le temps ! Non merci, pas pour moi. J'ai rencontré la direction à plusieurs reprises pour m'assurer que le lien de confiance est une priorité, que la crédibilité est plus que nécessaire. J'ai obtenu cette assurance, assez clairement d'ailleurs. Vous savez, quand on regarde en arrière, on ne peut qu'y voir un passé un peu tumulte. Trop le regarder, nous empêchera de voir par en avant, l'avenir. La direction actuelle ne le connaît pas se passé, pas étonnant qu'elle nous appuie autant, par en avant ! Certains d'entre nous aurons un choix à faire, comme me disait Gilles au Banbury : «on ne peut pas être contre la vertu !» Moi, mon choix est fait et il est... calme et facile à faire, et vous ? À deux d'entre vous qui pourraient se joindre à la structure Suru-Raku, vous avez toute ma confiance et possédez déjà en vous la crédibilité recherchée. Je ne me cacherai pas pour vous dire qu'avec vous, nous serions la meilleure équipe en ville !



# ÉTUDES DU TRAVAIL

Par *Michel Hubert* Préposé aux études du travail  
[michel\\_hubert@hotmail.fr](mailto:michel_hubert@hotmail.fr)

Depuis la coupure des 4 set-up man au dept. 133 et des deux (2) manœuvres, j'entends toutes sortes de choses dans le département comme, exemple : des personnes vont faire des set-up sur les TJO autres que les set-up men, etc. Je veux des notes : à quelle heure ? quelle équipe ? qui ? Comptez si vous êtes trop dans le département cette journée/nuit-là. Retournez-moi vos notes via un délégué ou directement au bureau syndical. Tous ceux qui se sont vus investis d'autres tâches, prenez aussi des notes et dites-moi si vous faites toujours ce que vous étiez censé faire. Combien de temps chaque tâche vous prend par jour ou par semaine. J'ai besoin d'info. Un grief est toujours en cours pour réévaluer les salaires ou portion de salaire, tout dépend du temps que vous passez à faire telle ou telle chose. MERCI ! Malheureusement, je ne suis pas à l'usine 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, je dois donc compter sur vous tous.

Au 126 et 174 - l'essai est en cours au 174. Pour ce faire, l'employeur a fait une nouvelle programmation pour les "guns" et a sorti une dizaine de râtelier "pour faire des trous comme dans la banque de cassettes". Je ne sais pas si la compagnie va arriver à ses fins. Les essais le détermineront, à suivre...

Vous savez, comme au banbury où le lift du BB1, il manque .1 (point 1) conducteur, celui du BB4 peut-être aussi. Chaque fois qu'un conducteur de chariot élévateur est dans un "pick" de production, sa vision avant, à cause du mât, devient plus nuisible, le freinage déficient. Je ne veux pas être pessimiste ni être l'avocat du diable, mais je me garde une petite gêne quant à la "valeur ajoutée" d'un conducteur de chariot de 6 000 lb qui pourrait, dans un pick, frapper quelque chose, une colonne, pire encore, quelqu'un dans un tournant, un endroit restreint ou sombre... où 150 builders qui t'attendent, tour à tour, sans faute. S'il y a un job qui devrait être calme et facile, c'est bien celui-là. J'espère qu'on tiendra en compte qu'un chariot va déjà plus vite que 3 mph et que ça ne s'analyse pas comme une personne qui marche à 3 mph lui, il ne tuera personne en marchant même à 6 mph.

Parlant de personne qui marche vite, vous connaissez les opérateurs de la Nakata 1 ? Les superviseurs les connaissent bien puisqu'ils les contournent pour ne pas être "poigné" à les aider des heures et des heures. Tout le monde le sait, mais ça va prendre encore une longue analyse pour le confirmer ! Dans cette usine, on est assez rapide à fusionner un job qu'on est assez lent à en aider une autre. Un aide opérateur est demandé sur la Nakata 1 s'il vous plaît ! Ce ne sera pas un luxe.

Je ne vous parlerai pas des wires 3, 4, 5 et 6, autre endroit assez curieux, ou des inspecteurs au 136 qui, à chaque fois que le débit diminue légèrement, se font amputer immédiatement d'un membre, sans répit aucun, jamais. La dernière barrière si vitale, là où la monotonie vous draine beaucoup d'énergie, comme aux post-modules d'ailleurs.

Curieux, cette dualité de gestion. D'une main Suru-Raku nous enseigne à tout faire calmement et facilement et de l'autre, une gestion de coupures et/ou fusion de postes qui, du point de vue du plancher, est irritant et l'a toujours été d'ailleurs. Je comprends qu'un laxisme de la direction pourrait nous être fatal mais, j'espère, dans l'autre sens, ne pas être confronté à cette même fatalité due à un excès de zèle pour être, à tout prix, les meilleurs ! Nous avons tous à cœur de réussir ici, c'est peut-être ça la différence suffisante de notre réussite. Et un aide opérateur est demandé sur la Nakata 1 S.V.P. !

# RAPPORT DE GRIEFS



Par Mario Baillargeon, Michel Maisonneuve et Marie-Josée Mayer



## BILAN GRIEFS 2008

Voilà une toute nouvelle année qui débute. En premier lieu, j'aimerais vous souhaiter une très belle année à tous remplie de Bonheur et de Santé.

Par ce billet, je voulais vous faire part du bilan 2008 en ce qui concerne les griefs. Il y a eu 207 griefs l'an passé.

Voici les trois (3) étoiles de l'an 2008 :

La troisième (3<sup>e</sup>) étoile : M. Daniel Valois dept. 166 avec 31 griefs  
La deuxième (2<sup>e</sup>) étoile : M. Alain Lacasse dept. 174 avec 39 griefs  
La première (1<sup>e</sup>) étoile : M. Michel Boisjoly dept. 831 avec 58 griefs

L'employeur a versé pour 28 000 \$ de griefs l'an passé et plusieurs ne sont pas encore réglés. On a eu plusieurs beaux règlements cette année dont les 8.16 (240 heures) qui dataient de 2005.

Bravo encore à M. Boisjoly qui remporte le grief d'Or 2008 !



### **Grief 05-014 Gilles Sylvestre dept. 122 : Clause 8.16**

Ce grief a été réglé à l'étape de l'arbitrage le 19 décembre 2008 et l'employeur paiera la somme de 250,00\$.

### **Grief 05-020 Hugues Fafard dept. 123 : Clause 8.16**

Ce grief a été réglé à l'étape de l'arbitrage le 19 décembre 2008 et l'employeur paiera la somme de 350,00\$.

### **Grief 05-043 Sylvain Desmeules dept. 791 : Clause 8.16**

Ce grief a été réglé à l'étape de l'arbitrage le 19 décembre 2008 et l'employeur paiera la somme de 250,00\$.

### **Grief 05-047 Michel Coulombe dept. 112 : Clause 8.16**

Ce grief a été réglé à l'étape de l'arbitrage le 19 décembre 2008 et l'employeur paiera la somme de 500,00\$.

### **Grief 05-091 Yvon Lévesque dept. 791 : Suspension**

Ce grief a été retiré à l'étape de l'arbitrage le 19 décembre 2008 après entente avec l'employé.

**Grief 05-124 Asen Todorov dept. 174 : Clause 8.16**

Ce grief a été réglé à l'étape de l'arbitrage le 19 décembre 2008 et l'employeur paiera la somme de 250,00\$.

**Grief 06-105 Steve Wolfe dept. 126 : Clause 8.16**

Ce grief a été réglé à l'étape de l'arbitrage le 19 décembre 2008 et l'employeur paiera la somme de 250,00\$.

**Grief 06-106 Martin Thériault dept. 174 : Clause 5.06**

Ce grief a été réglé à l'étape de l'arbitrage le 19 décembre 2008 et l'employeur paiera la somme de 750,00\$ pour ajustement.

**Grief 06-110 Sylvain Lebrun dept. 831 : Clause 8.16**

Ce grief a été réglé à l'étape de l'arbitrage le 19 décembre 2008 et l'employeur paiera la somme de 500,00\$.

**Grief 06-130 Michel Paquin dept. 143 : Suspension**

Ce grief a été retiré à l'étape de l'arbitrage le 16 janvier 2009 et l'employeur a retiré sa suspension.

**Grief 06-131 Yvan A. Morin dept. 143 : Suspension**

Ce grief a été retiré à l'étape de l'arbitrage le 16 janvier 2009 et l'employeur a retiré sa suspension.

**Grief 06-132 Richard Breault dept. 143 : Suspension**

Ce grief a été retiré à l'étape de l'arbitrage le 16 janvier 2009 et l'employeur a retiré sa suspension.

**Grief 06-133 Jean-François Payette dept. 143 : Suspension**

Ce grief a été retiré à l'étape de l'arbitrage le 16 janvier 2009 et l'employeur a retiré sa suspension.

**Grief 06-134 Michel Goyet dept. 143 : Suspension**

Ce grief a été retiré à l'étape de l'arbitrage le 16 janvier 2009 et l'employeur a retiré sa suspension.

**Grief 06-135 Roger Touchette dept. 143 : Suspension**

Ce grief a été retiré à l'étape de l'arbitrage le 16 janvier 2009 et l'employeur a retiré sa suspension.

**Grief 06-136 Richard Fisette dept. 143 : Suspension**

Ce grief a été retiré à l'étape de l'arbitrage le 16 janvier 2009 et l'employeur a retiré sa suspension.

**Grief 06-181 Roger Touchette dept. 143 : Suspension**

Ce grief a été retiré à l'étape de l'arbitrage le 19 décembre 2008.

**Grief 07-008 Jonathan Grégoire dept. 143 : Clause 8.16**

Ce grief a été réglé à l'étape de l'arbitrage le 19 décembre 2008 et l'employeur paiera la somme de 500,00\$.

**Grief 07-010 David Desmarais dept. 143 : Clause 8.16**

Ce grief a été réglé à l'étape de l'arbitrage le 19 décembre 2008 et l'employeur paiera la somme de 500,00\$.

**Grief 07-025 Patrick Asselin dept. 831 : Clause 8.16**

Ce grief a été réglé à l'étape de l'arbitrage le 19 décembre 2008 et l'employeur paiera la somme de 500,00\$.

**Grief 07-061 Gilles Lavallée dept. 136 : Clause 8.16**

Ce grief a été réglé à l'étape de l'arbitrage le 19 décembre 2008 et l'employeur paiera la somme de 250,00\$.

**Grief 07-062 Dominic Héneault dept. 133 : Clause 8.16**

Ce grief a été réglé à l'étape de l'arbitrage le 19 décembre 2008 et l'employeur paiera la somme de 250,00\$.

**Grief 07-065 Bertrand St-Denis dept. 136 : Clause 8.16**

Ce grief a été réglé à l'étape de l'arbitrage le 19 décembre 2008 et l'employeur paiera la somme de 350,00\$.

**Grief 07-066 Patrick Lanoue dept. 136 : Clause 8.16**

Ce grief a été réglé à l'étape de l'arbitrage le 19 décembre 2008 et l'employeur paiera la somme de 250,00\$.

**Grief 07-078 Pierre Raymond dept. 133 : Clause 8.16**

Ce grief a été réglé à l'étape de l'arbitrage le 19 décembre 2008 et l'employeur paiera la somme de 250,00\$.

**Grief 07-079 Gerry Lajeunesse dept. 126 : Clause 8.16**

Ce grief a été réglé à l'étape de l'arbitrage le 19 décembre 2008 et l'employeur paiera la somme de 250,00\$.

**Grief 07-138 Mario Desmarais dept. 166 : Clause 8.16**

Ce grief a été réglé à l'étape de l'arbitrage le 19 décembre 2008 et l'employeur paiera la somme de 250,00\$.

**Grief 07-166 Olivier Gervais dept. 123 : Clause 8.16**

Ce grief a été réglé à l'étape de l'arbitrage le 19 décembre 2008 et l'employeur paiera la somme de 250,00\$.

**Grief 08-155 STTBFJ (CSN) dept. 158 : Clause 8.11**

Ce grief a été retiré à l'étape no 2 le 16 janvier 2009 après discussion avec l'employeur.

**Grief 08-163 Michel P. Paquin dept. 166 : Clause 8.07**

Ce grief a été référé à l'étape de l'arbitrage le 09 janvier 2009.

**Grief 08-090 Pierre Charpentier dept. 174 : Clause 8.16**

Ce grief a été réglé à l'étape de l'arbitrage le 19 décembre 2008 et l'employeur paiera la somme de 250,00\$.

**Grief 08-175 STTBFJ (CSN) dept. 791 : Clause 8.11**

Ce grief a été déposé à l'étape de l'arbitrage le 19 décembre 2008.

**Grief 08-178 STTBFJ (CSN) : Délai trop long**

Ce grief a été retiré à l'étape no 2 le 16 janvier 2009 et l'employeur va rembourser les employés lésés.

**Grief 08-182 Guylaine Boivin dept. 122 : Suspension**

Ce grief a été retiré à l'étape no 2 le 16 janvier 2009 après discussion avec l'employé.

**Grief 08-184 Jocelyn Paquin dept. 831 : Surtemps clauses 14.09 et 3.03**

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 28 novembre 2008 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

**Grief 08-198 Serge Dufresne dept. 174 : Réprimande verbale**

Ce grief a été retiré à l'étape no 2 le 16 janvier 2009 après discussion avec l'employé.

**Grief 08-199 Serge Dionne dept. 143 : Réprimande écrite**

Ce grief a été réglé à l'étape no 2 le 19 décembre 2008. La réprimande écrite sera changée pour une réprimande verbale.

**Grief 08-200 Serge Dionne dept. 143 : Suspension**

Ce grief a été réglé à l'étape no 2 le 19 décembre 2008. La suspension sera changée pour une réprimande écrite.

**Grief 08-201 Jocelyn Paquin dept. 831 : Surtemps clause 14.09**

Ce grief a été réglé à l'étape no 1 le 9 janvier 2009 et l'employeur paiera la somme de 90,79\$.

**Grief 08-202 Maryse Marien dept. 831 : Surtemps clauses 14.09 et 3.03**

Ce grief a été réglé à l'étape no 1 le 09 janvier 2009 et l'employeur paiera 4 heures car M. Morneau a travaillé 4 heures avec preuve.

**Grief 08-203 Stéphane Simard dept. 174 : Lettre d'entente no 14**

Ce grief a été réglé à l'étape no 1 le 09 janvier 2009 et l'employeur paiera la somme de 210,24\$.

**Grief 08-204 Serge Bourque dept. 831 : Surtemps clauses 14.09 et 3.03**

Ce grief a été réglé à l'étape no 1 le 09 janvier 2009 et l'employeur paiera la somme de 176,58\$.

**Grief 09-001 Michel Lanoie dept. 143 : Réprimande écrite**

Ce grief a été déposé à l'étape no 1 le 09 janvier 2009 et l'employeur a sept (7) jours pour nous répondre.

**Grief 09-002 Dominic Dufresne dept. 831 : Surtemps clauses 14.09 et 3.03**

Ce grief a été déposé à l'étape no 1 le 09 janvier 2009 et l'employeur a sept (7) jours pour nous répondre.

**Grief 09-003 Serge Moreau dept. 174 : Réprimande verbale**

Ce grief a été déposé à l'étape no 1 le 09 janvier 2009 et l'employeur a sept (7) jours pour nous répondre.

**Grief 09-004 Jean Vincent dept. 112 : Surtemps clauses 14.09 et 14.05**

Ce grief a été déposé à l'étape no 1 le 16 janvier 2009 et l'employeur a sept (7) jours pour nous répondre.

**Grief 09-005 Benoit Perreault dept. 174 : Surtemps clauses 14.09 et 14.05**

Ce grief a été déposé à l'étape no 1 le 16 janvier 2009 et l'employeur a sept (7) jours pour nous répondre.

**Grief 09-006 Martin Gaudreau dept. 831 : Surtemps clauses 14.09 et 3.03**

Ce grief a été déposé à l'étape no 1 le 16 janvier 2009 et l'employeur a sept (7) jours pour nous répondre.

**Grief 09-007 Donald Forest dept. 126 : Surtemps clauses 14.09 et 14.05**

Ce grief a été déposé à l'étape no 1 le 16 janvier 2009 et l'employeur a sept (7) jours pour nous répondre.

**Grief 09-008 Marcel Geoffroy dept. 112 : Surtemps clauses 14.09 et 14.05**

Ce grief a été déposé à l'étape no 1 le 16 janvier 2009 et l'employeur a sept (7) jours pour nous répondre.



# CLUB SOCIAL

Par Bernard Clément prés,  
Pour le comité organisateur

## Carte de membres

Un petit rappel à tous ceux et celles qui n'ont pas leur carte de membres, présentez-vous à un membre de l'exécutif avec votre photo.

## Dépouillement

Le Dépouillement a eu lieu à la boîte aux milles pattes cette année et fût très apprécié selon l'organisation. Comme vous le savez, cette journée est payée une partie par l'employeur et le syndicat qui est l'entrée au site soit 7 512 \$ et le reste, c'est-à-dire les cadeaux, le repas et les boissons gazeuses sont payés par le fonds de cannettes qui est géré par le Club Social et ceci coûte au Club 4 225 \$ pour le repas et 6 050 \$ pour les cadeaux.

Nous retrouvons encore beaucoup de cannettes dans les poubelles. S'il vous plaît, pour l'environnement et pour les enfants, mettez les cannettes pour la récupération, car cette journée coûte énormément chère. Un gros MERCI à tous les bénévoles.

## Ski au Mont-Ste-Anne

Il y aura deux sorties de ski au Mont-Ste-Anne cette année soit le lundi 2 mars 2009 pour les équipes 200, 400 et de jour et le vendredi 27 février 2009 ou le jeudi 5 mars pour les équipes 100, 300 et de jour. La raison pour laquelle il y a deux dates, c'est que le 5 mars est la semaine de relâche et que les gens travaillent le lendemain.

À noter : il y aura une seule date selon le nombre d'inscription.

Le prix :	40 \$ membres adultes	55 \$ non-membres adultes
	28 \$ membres 13 à 17 ans	43 \$ non-membres 13 à 17 ans
	15 \$ membres 7 à 12 ans	30 \$ non-membres 7 à 12 ans



## NAISSANCE

Nos plus sincères félicitations à Patrick Lortie ainsi qu'à sa conjointe pour la naissance de leur fils Alexis.



Nos plus sincères félicitations à Dominic Martin ainsi qu'à sa conjointe Vicky pour la naissance de leur fille Camille.



## DÉCÈS



Nos plus sincères condoléances à Mme Chantal Thouin ainsi qu'à toute leur famille suite au décès de son père. Aussi nos plus sincères condoléances à messieurs Jean-Pierre et Marc Thouin suite au décès de leur frère.

Nos plus sincères condoléances à M. Mario Durand ainsi qu'à toute sa famille suite au décès de sa mère.

Nos plus sincères condoléances à M. Denis Boisjoli ainsi qu'à toute sa famille suite au décès de sa belle-mère.

Nos plus sincères condoléances à Mme Johanne Lanoie ainsi qu'à toute sa famille suite au décès de son beau-père.

Nos plus sincères condoléances à M. Jean Bourgeois ainsi qu'à toute sa famille suite au décès de sa mère.

Nos plus sincères condoléances à M. Gilles Breault ainsi qu'à toute sa famille suite au décès de sa belle-sœur.

N.B. Pour tous ceux et celles qui ont eu un décès dans leurs familles et dont nous n'avons pas été avisé, nous désirons vous souhaiter nos plus sincères condoléances.